

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Juillet 2022

Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon la période. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Juil 2022, par rapport à juil 2021 et 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de juil entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
20 personnes sont décédées sur les routes des Hauts de France en juillet 2022, et 11 personnes tuées en moins la mortalité a baissé par rapport à juillet 2021 (-35 %). Cependant ce chiffre est équivalent à 2019 avec 1 personne tuée en plus (+5%). Il se situe sous la moyenne d'un mois de juillet entre 2015 et 2019 (-24%). Le nombre d'accidents est stable avec 4 accidents en moins par rapport à 2021 (-2%), mais est en hausse par rapport à 2019 avec 15 accidents de plus (+7%). Il se situe en dessous de la moyenne d'un mois de juillet entre 2015-2019 avec 13 accidents de moins (-5%). Le nombre de blessés baisse de 2% avec 7 blessés de moins par rapport à 2021, mais augmente par rapport à 2019 avec 15 blessés de plus (+5%); il se situe en dessous de la moyenne d'un mois de juillet entre 2015-2019 (-5%). Les indicateurs 2022 du mois de juillet sont plus défavorables qu'en 2019 mais plus favorables que leur moyenne entre 2015-2019

Sur les douze derniers mois, « de août 2021 à juillet 2022 » par rapport à « de août 2018 à juillet 2019 » et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre Août 2015 et juillet 2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
La mortalité baisse de 6% par rapport à 2019 avec 15 tués en moins. Elle se situe également sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 (262 tués pour 288 en moyenne). Le nombre d'accident augmente de 11% par rapport à 2019 avec 230 accidents en plus. Mais est comparable (+0,01%) à la moyenne cumulée sur 12 mois ntre 2015 et 2019. (0) Avec 3 670 blessés sur les 12 derniers mois, le nombre de blessés augmente par rapport à P2 (+18% et 569 blessés de plus) et par rapport à P3 (+12% et 404 blessés de plus) et par rapport à la moyenne entre 2015 et 2019 de 3%. Seule la mortalité présente une baisse sensible par rapport à sa moyenne annuelle entre 2015 et 2019 (-9% avec 26 personnes tuées en moins)

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois - Comparaisons de août 2021 à juillet 2022 avec (de août 2020 à juillet 2021) et (de août 2018 à juillet 2019)

Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 820 accidents corporels

Au niveau régional
361 en plus par rapport à 2021 : +15 %
230 en plus par rapport à 2019 : +9 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +9 %
par rapport à 2019 : -2 %

3 670 blessés

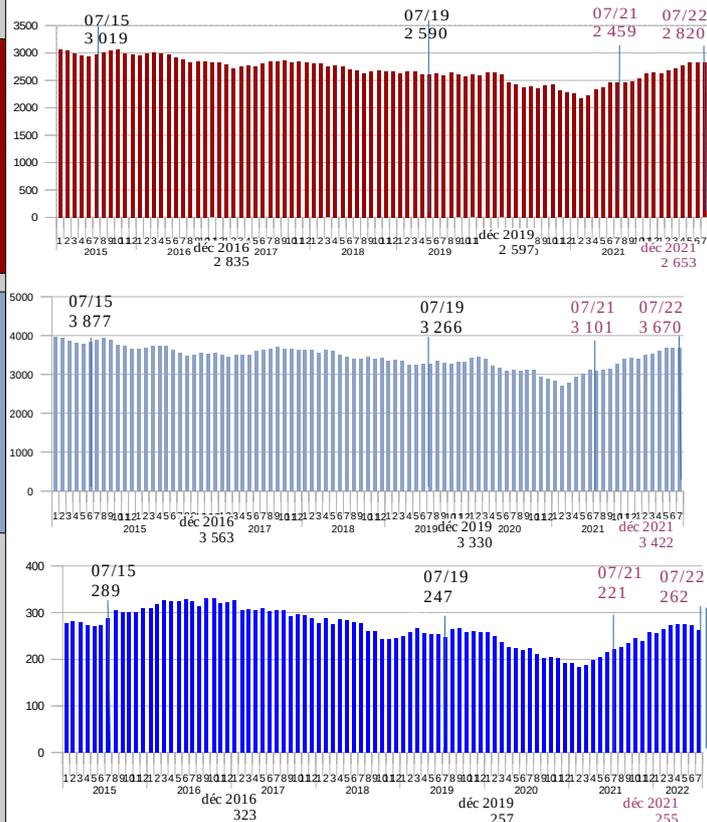
Au niveau régional
569 en plus par rapport à 2021 : +18 %
404 en plus par rapport à 2019 : +12 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +10 %
par rapport à 2019 : -3 %

262 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
41 en plus par rapport à 2021 : +18 %
15 en plus par rapport à 2019 : +6 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +23 %
par rapport à 2019 : -3 %



Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

237 accidents corporels

Au niveau régional
4 de moins par rapport à 2021 : -2 %
15 de plus par rapport à 2019 : +7 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : -7 %
par rapport à 2019 : -10 %

330 blessés

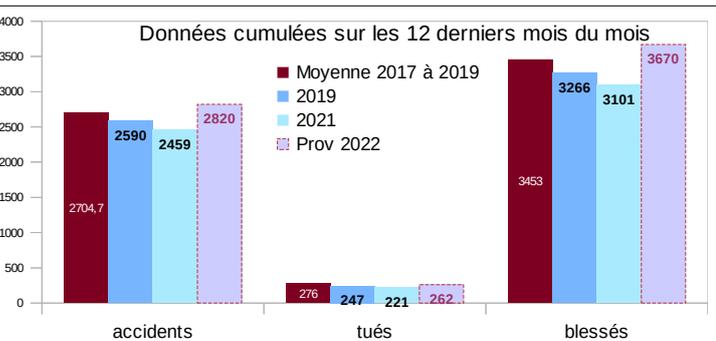
Au niveau régional
7 de moins par rapport à 2021 : -2 %
24 en plus par rapport à 2019 : +8 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : -10 %
par rapport à 2019 : -11 %

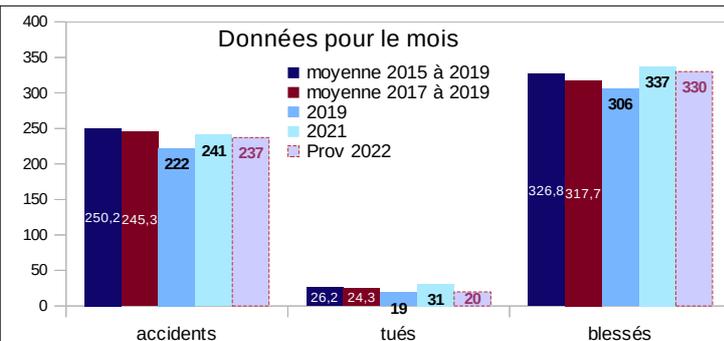
20 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
11 de moins par rapport à 2021 : -35 %
1 en plus par rapport à 2019 : +5 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +12 %
par rapport à 2019 : +8 %



Les cumuls sur les 12 derniers mois se situent au-dessus des valeurs 2019 avec +6% de tués, +15% d'accidents et +18% de blessés. Seule la mortalité est plus favorable par rapport aux moyennes annuelles 2015-2019 (-9%) et 2017-2019 (-5%)



Les indicateurs du mois se situent au-dessus des valeurs de 2019 mais sont relativement stables. La mortalité se situe cependant en dessous des moyennes 2015-2019 (-24%) et 2017-2019 (-18%)

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 - BM de l'ONISR données arrêtées au 10/8

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 8/8/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être peu représentatifs sur des chiffres peu importants. DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Juillet 2022

Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Cumul depuis début d'année

Par rapport à 2019 :

Avec 1 589 accidents et 155 tués de plus, le nombre d'accidents augmente de 11 % (France Métropole %) / Avec 124 personnes tuées et **1 personne tuée en plus, la mortalité est stable.** (France Métropole %)
Avec 2 070 blessés et 250 blessées en plus le nombre de blessés augmente de 14 % (France Métropole %)

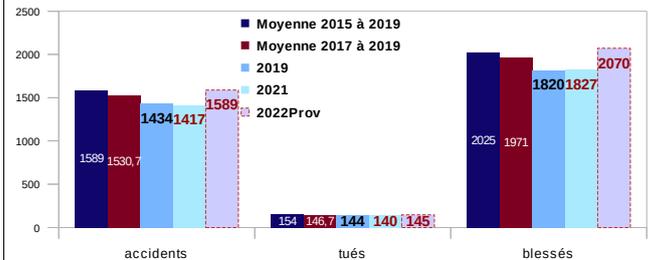
Par rapport à 2021

Avec 172 accidents de plus, le nombre d'accidents augmente de 12 % (France Métropole + %) / Avec 5 personnes tuées de plus, la mortalité augmente de 4 %. (France Métropole + %)
Avec 243 blessés en plus, le nombre de blessés augmente de 14 % (France Métropole + %)

Par rapport à la moyenne cumulée entre 2015-2019

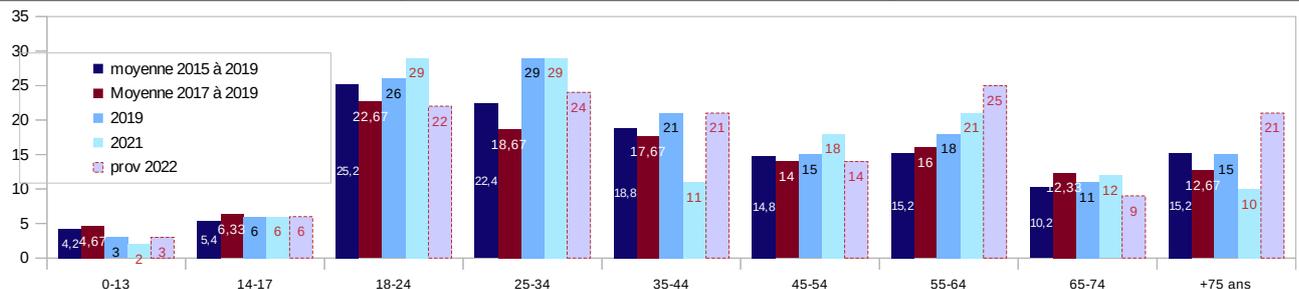
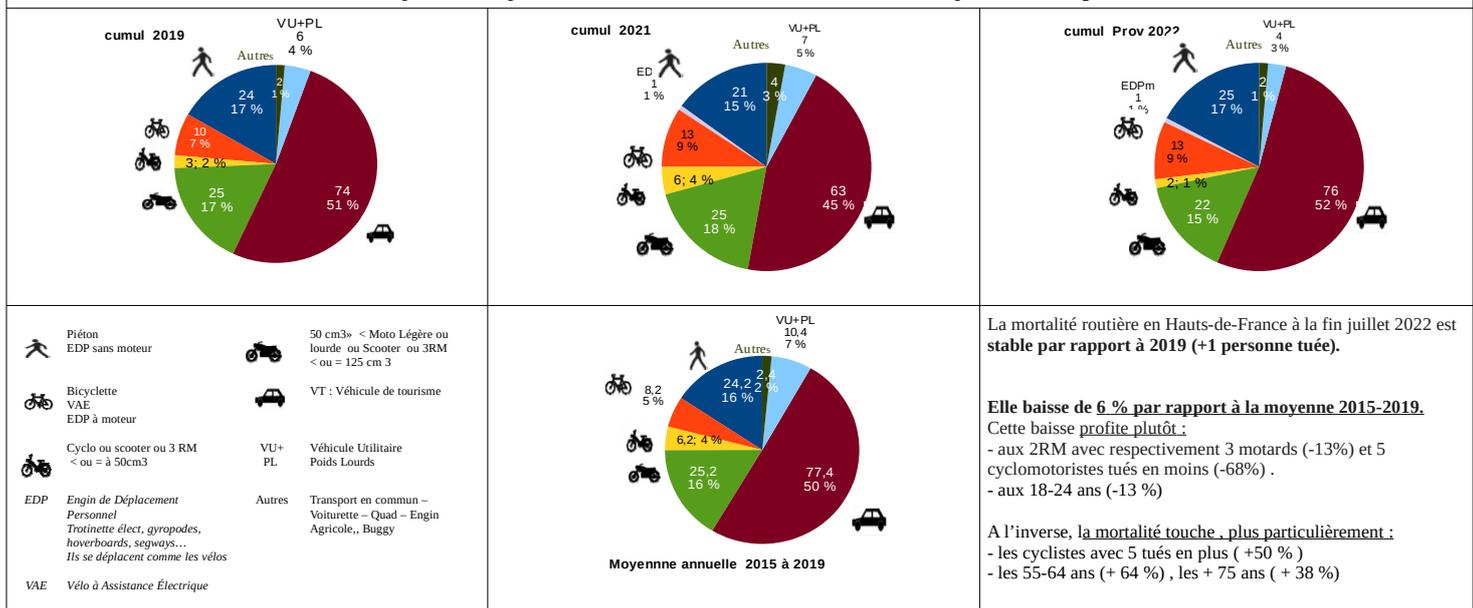
Le nombre d'accidents est stable et celui des blessés augmente (+3 %).
La mortalité baisse de 9 %.

Fin du mois	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-2019	HdF Évolution 2022prov / 2019	France Evolution 2022 prov / 2019	HdF 2021	HdF Différence Prov 2022- Prov 2021	HdF Évolution Prov 2022 / prov 2021	France Evolution 2022 prov / 2021
Accidents	1589	1434	155	11 %	4 %	1417	172	12 %	-4 %
Tués	145	144	1	1 %	22 %	140	5	4 %	4 %
Blessés	2070	1820	250	14 %	4 %	1827	243	13 %	-5 %



La mortalité 2022 est stable par rapport à 2019 et la moyenne 2017-2019 mais baisse par rapport à la moyenne 2015-2019 (-9%).

Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir de : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 10/8

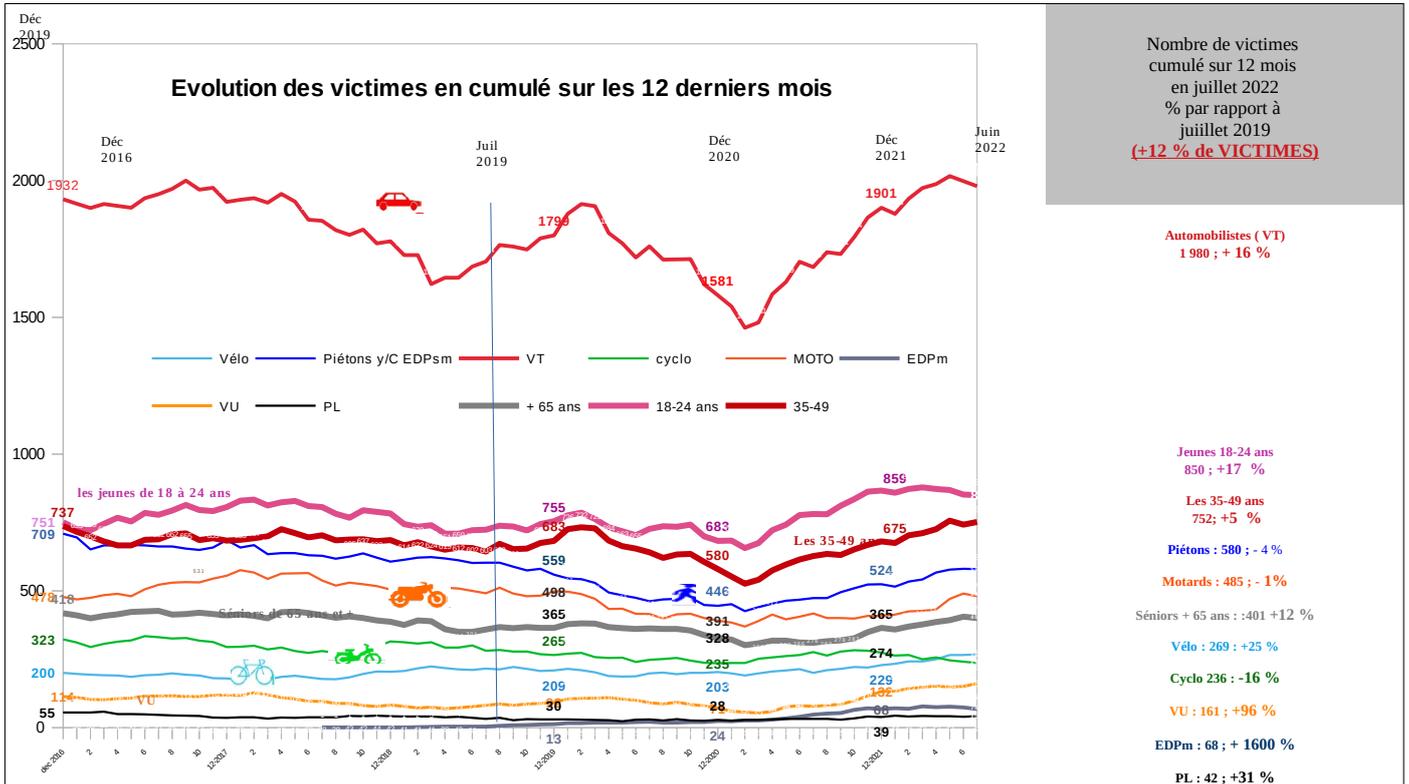
- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 8/8/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être peu représentatifs sur des chiffres peu importants. DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Juillet 2022 Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les période
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois Étude établie sur les victimes afin de disposer de l'évolution des données sur des échantillons d'effectifs plus importants que sur les seules personnes tuées



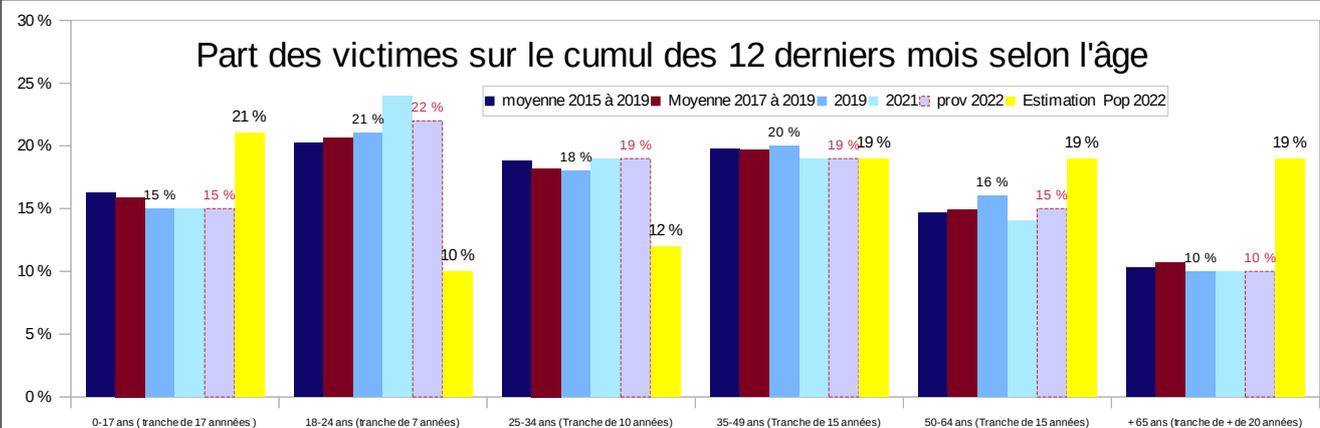
Avec 1980 victimes sur les 12 derniers mois à fin juillet 2022, le nombre cumulé de victimes a augmenté **globalement de +12 % avec 419 victimes en plus**, par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois à fin juillet 2019 on note

une augmentation plus importante des victimes chez :

- les EDPm dont le nombre de victimes est multiplié par 17 (en passant de 4 à 68 victimes)
- les véhicules utilitaires (+96 % avec 79 victimes en plus)
- les cyclistes (+25 % avec 53 victimes en plus)
- les automobilistes usagers de véhicules de tourisme (+16 % avec 276 victimes en plus)
- les jeunes de 18-24 ans (+17 % avec 126 victimes en plus)

A l'inverse au regard d'une évolution globale de +12 %, les plus épargnés sont les victimes chez :

- les cyclomotoristes (-16% avec 45 victimes en moins)
- les piétons (-4% avec 23 victimes en moins)
- les motards (-1 % avec 6 victimes en moins)
- les 35-49ans (+5 % avec 37 victimes en plus)



On note une surreprésentation des 18-24 ans et des 25-34ans parmi les victimes tant en 2022 que pour les années précédentes au regard de leur part de l'effectif dans la population.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 10/8

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 8/8/2022 pour les HdF - **Les pourcentages d'évolution peuvent être peu représentatifs sur des chiffres peu importants.**
DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>